



REPUBLIQUE DE GUINEE

GROUPE DE LA BANQUE
AFRICAINNE DE DEVELOPPEMENT

UNION EUROPEENNE

MINISTERE DES INFRASTRUCTURES

AGENCE DE GESTION DES ROUTES DE GUINEE (AGEROUTE GUINEE S.A.)

AVIS A MANIFESTATIONS D'INTERET

(Services de consultants individuels)

Secteur des Transports

N° d'Identification du projet : P-Z1-DB0-160 ; P-Z1-DB0-162 & 165, P-Z1-DB0-221 et P-Z1-DB0-256

Référence de l'avis : N°...1556...C/MI/AGEROUTE/UGP-BAD/2026 du 28.01.2026

Intitulé de la mission : Recrutement du Coordonnateur de l'Unité de Gestion des Projets de transport financés par la Banque africaine de Développement (UGP-BAD)

1. Le Gouvernement de la République de Guinée a reçu des financements du Groupe de la Banque Africaine de Développement (BAD) et de l'Union Européenne (UE) afin de couvrir les coûts des projets routiers co-financés par les deux (02) Institutions et sous administration de la BAD. Il s'agit actuellement i) du Projet de route Lola-N'Zoo-frontière de la Côte d'Ivoire en cours d'achèvement dans le cadre de la mise en œuvre du programme d'aménagement de routes et de facilitation du transport au sein de l'Union du fleuve Mano (PAR-FT/UFM), ii) du Projet de route Coyah-Farmoréah-frontière de Sierra Leone, également en cours d'achèvement, iii) du Projet multinational de route Boké-Québo entre la Guinée et la Guinée Bissau en cours d'exécution et iv) le Projet d'aménagement de la route inter-états Labé-Mali (Ville) – Kédougou – Fongolembi qui est en cours de démarrage. Le portefeuille devrait se renforcer avec de nouvelles opérations pour le secteur des transports dans les années à venir. L'Agence de Gestion des Routes de Guinée, AGEROUTE, agissant en qualité de Maître d'Ouvrage Délégué (MOD) pour le compte du Gouvernement de Guinée envisage d'utiliser une partie des sommes accordées au titre du Projet de route Coyah-Farmoréah-frontière de Sierra Leone pour financer le contrat de services d'un consultant individuel au poste d'un (01) Coordonnateur de l'Unité de Gestion des Projets de transport financés par la Banque africaine de Développement (UGP-BAD) qui est ancrée en son sein.

Placé sous l'autorité du Directeur Général de AGEROUTE Guinée S.A., le Coordonnateur de l'UGP-BAD sera chargé de la gestion technique, administrative et financière des projets dans toutes leurs composantes. Il s'agira notamment d'assurer la bonne exécution des activités qui les composent, selon les conditions et modalités spécifiées dans les Accords de financement, et décrites dans les rapports d'évaluation. Il élabore les plans de développement des Projets, les plans d'actions et les budgets annuels. Il supervise l'encadrement de l'ensemble des membres de l'UGP-BAD, et veille au respect strict des termes de performance définis ou à définir pour chacun des membres du personnel y compris pour lui-même. Il pilote les actions de mise en œuvre de façon active. Il est le premier responsable de la gestion des projets de son portefeuille et doit veiller à une exécution performante desdits projets.

La durée du contrat sera d'un (1) an renouvelable par tacite reconduction sous réserve de l'évaluation annuelle satisfaisante de ses performances et ce jusqu'à la fin des projets.

Le Coordonnateur doit avoir les qualification et expériences suivantes :

- Être titulaire d'un diplôme d'Ingénieur en Génie civil ou en Travaux publics ou équivalent (Bac + 5 ou Master 2) ;
- Avoir une expérience et des compétences en gestion de projets afin d'assurer un suivi et un reporting financier des activités des projets ;

Signature

- Avoir quinze (15) années révolues d'expérience pertinente justifiée dans le domaine de l'identification/préparation/suivi-évaluation et/ou exécution/études des projets publics financés par un bailleur de fonds international (Banque Africaine de Développement, Union Européenne, Banque mondiale, Banque islamique de développement, ...) et/ou par les fonds propres de l'Etat (Budget National de Développement) ;
- Justifier d'une expérience d'au moins cinq (05) ans dans la mise œuvre de projets de routes bitumées en tant qu'Ingénieur ou Gestionnaire de portefeuille de Projets routiers au sein d'une structure publique ou privée en charge de la réalisation et/ou de la gestion ou Maîtrise d'ouvrage (délégué) de projets routiers (Ingénieur routier, Gestionnaire ou chef de projets, Directeur des travaux, Conducteur des travaux, Chef de mission de contrôle, Chef de division/Directeur des routes, ...) ;
- Avoir été Chargé principal d'une Unité/Cellule d'exécution de projets ou Directeur dans une Administration de mise en œuvre des projets routiers pour au moins deux (2) projets d'infrastructures routières de grande taille financés par des bailleurs de fonds internationaux ou par les fonds propres de l'Etat (Budget National de Développement) ;
- Disposer d'une bonne connaissance du secteur des transports en Guinée serait un atout ;
- Avoir une bonne connaissance du cadre institutionnel guinéen et des politiques nationales de développement des infrastructures routières notamment en lien avec le Programme SIMANDOU 2040 ;
- Avoir une expérience dans la gestion des indemnités des Personnes affectées par les Projets et autres aspects liés aux libérations des emprises des routes à construire, dans le cadre de la mise en œuvre de projets ;
- Avoir une bonne capacité de mobilisations des parties prenantes et des expertises techniques (Experts, Ingénieurs, bureaux d'études, missions de contrôle, Maître d'œuvre, Maître d'ouvrage, autorités locales, etc.) ;
- Avoir travaillé en Afrique de l'Ouest dans une cellule d'exécution de projet ou une Agence de maîtrise d'ouvrage (déléguee) en tant qu'ingénieur routier, Chef de division/Directeur des Routes, expert en suivi-évaluation, ingénieur homologue au Chef de Mission ou autres ;
- Avoir une bonne capacité à analyser un dossier technique et à proposer des modifications techniques et financières ;
- Maîtriser l'outil informatique, notamment une aptitude à travailler entre autres sur Excel, Word, PowerPoint, MS Project ;
- Être d'une bonne moralité et animé d'un esprit de travail en équipe ;
- Avoir une bonne capacité à responsabiliser et à déléguer ;
- Faire preuve de rigueur et d'organisation ;
- Faire preuve d'initiative, de proactivité et réactivité ;
- Parler couramment le français avec une excellente capacité de rédaction.

2. L'AGEROUTE Guinée S.A. invite les Consultants individuels à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent produire les informations/documents sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations comme ci-après :

- Une lettre de candidature adressée à Monsieur le Directeur Général de l'AGROUTE Guinée ;



- Un CV détaillé faisant état de la formation, de l'expérience professionnelle et des missions similaires. Ce CV, actualisé avec adresse électronique, doit comporter la date de début et de fin de chaque expérience professionnelle ainsi que les partenaires financiers des projets ;
- Les copies légalisées des diplômes ;
- Les copies des attestations des références similaires exécutées au compte de l'administration ou des projets de développement ;
- Les copies des attestations et certificats de formations ;
- Tout autre document jugé pertinent par le candidat.

3. Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes au « **Cadre de passation des marchés pour les opérations financées par le Groupe de la Banque** », Edition octobre 2015 qui est disponible sur le site web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org>. L'intérêt manifesté par un consultant n'implique aucune obligation de la part de l'Emprunteur de le retenir sur la liste restreinte.

4. Les consultant(e)s seront évalué(e)s sur la base de leurs dossiers de candidature, suivant les critères et le barème de notation ci-après :

	Critères		Score
I	Qualification d'ordre général		-
	• Être titulaire d'un diplôme d'Ingénieur en Génie civil ou en Travaux publics ou équivalent (Bac + 5 ou Master 2) <i>« Les candidats n'ayant pas le niveau de formation requis seront éliminés ».</i>		
II	Expérience générale		20 points
	• Avoir dix (10) années révolues d'expérience pertinente justifiée dans le domaine de l'identification/préparation/suivi-évaluation et/ou exécution/études des projets publics financés par un bailleur international (Banque Africaine de Développement, Union Européenne, Banque mondiale, Banque islamique de développement, ...) ou par les fonds propres de l'Etat (Budget National de Développement) ; • Un point par année supplémentaire après dix (10) années d'expérience, à concurrence des 5 points supplémentaires. • Moins de dix (10) années d'expérience	15 points 05 points 0 point	
III	Expériences Spécifiques		70 points
a)	• Justifier d'une expérience d'au moins cinq (05) ans dans la mise œuvre de projets de routes bitumées en tant qu'Ingénieur ou Gestionnaire de portefeuille de Projets routiers au sein d'une structure publique ou privée en charge de la réalisation et/ou de la gestion ou Maîtrise d'ouvrage (délégué) de projets routiers (Ingénieur routier, Gestionnaire ou chef de projets, Directeur des travaux, Conducteur des travaux, Chef de mission de contrôle, Chef de division/Directeur des routes, ...) <i>A raison de 8 points/an</i>	40 points	
b)	• Avoir été Chargé principal d'une Unité/Cellule d'exécution de projets ou Directeur dans une Administration de mise en œuvre des projets routiers pour au moins deux (2) projets d'infrastructures routières de grande taille	20 points	

	financés par des bailleurs de fonds internationaux ou par les fonds propres de l'Etat (Budget National de Développement) ; <i>A raison de 10 points/projet</i>		
c)	Justifier d'une expérience en tant que membre technique (Ingénieur, Spécialiste en passation des marchés, Suivi-évaluateur, Ingénieur homologue, ...) d'une Unité/Cellule d'exécution de projets routiers financés par des bailleurs de fonds internationaux ; <i>A raison de 2 points/année d'expérience jusqu'à concurrence de 10 points</i>	10 points	
IV	Connaissance linguistique, informatique et en passation des marchés		10 points
a)	Maîtrise de l'outil informatique (Excel, Word, PowerPoint, Access, Outlook etc...)	2,5 points	
b)	Maîtrise parfaite de la langue française et avoir une expérience de travail en Guinée	2,5 points	
c)	Parfaite maîtrise de la passation des marchés et de la gestion des contrats financés par les bailleurs de fonds internationaux	5 points	
Total		100 Points	

Le score minimum requis pour être présélectionné est de 70 points/100.

Le candidat ayant obtenu la note totale la plus élevée et supérieure au score minimum ci-dessus sera invité à négocier un contrat. Au cas où des consultants seront classés ex-aequo, le candidat ayant le plus grand nombre cumulé d'expériences évalué pour les critères III.b) et III.c) sera sélectionné.

5. Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires aux adresses mentionnées ci-dessous aux heures suivantes : 08h 30 à 16 h 30 du lundi au vendredi (Heure locale soit GMT). E-mail : recrutement.coordo_ugp_bad2026@ageroute.gov.gn ou Téléphone : (+224) 629006322

Les termes de référence de la mission peuvent être téléchargés à travers le lien :

[Termes de référence — Coordonnateur UGP-BAD \(https://opportunities.ageroute.gov.gn/tdr/\)](https://opportunities.ageroute.gov.gn/tdr/)

6. Les dossiers de manifestations d'intérêt doivent être rédigés en Français, envoyés par courriel en version PDF aux adresses emails ci-dessus ou déposés la version papier à l'adresse suivante :

Ministère des Infrastructures /Agence de Gestion des Routes de Guinée (AGEROUTE GUINEE S.A.) , sis à Boulbinet Cité des Nations-Villa 5, Kaloum-, Conakry, Tél :612 78 33 33, www.ageroute.gov.gn, République de Guinée, au plus tard le 21 septembre 2026 à 09 heures 30 minutes (GMT) et y porter expressément la mention : « *Manifestation d'intérêt pour le recrutement du Coordonnateur de l'Unité de Gestion des Projets de transport financés par la Banque africaine de Développement (UGP-BAD)* ».

Conakry le **28 AOÛT 2026**

Le Directeur général


Moïse SIDIBE

